



REPUBLIQUE FRANÇAISE

CAP AEPE



PORTES OUVERTES
Samedi 31 janvier 2026 09H00 - 12H00
Mardi 5 mai 2026 16 H 00 - 19 H 00

Certificat d'Aptitude Professionnelle : Accompagnant Educatif Petite Enfance

Suivez cette formation en apprentissage, en 1 ou 2 ans suivant votre parcours scolaire précédent !
Formation rémunérée et gratuite, qui propose un emploi du temps spécifique adapté pour cette alternance

Les débouchés

➤ **Entrer dans la vie active (secteur public, privé ou associatif)**

Le CAP AEPE s'inscrit comme premier niveau d'un parcours de formation et/ou de qualification dans les secteurs sanitaire et social, médico-social de la petite enfance.

Le titulaire du CAP AEPE peut exercer son activité professionnelle :

- En établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) : multi accueil, crèches collectives, haltes garderies, jardins d'enfants ou autres structures d'accueil spécialisé des jeunes enfants
- En école maternelle,
- En accueil collectif de mineurs (ACM),
- A son domicile (comme salarié employeur ou de crèche familiale),
- En maison d'assistants maternels (MAM),
- Au domicile des parents (comme salarié d'employeur particulier ou d'organismes de services à la personne.



➤ **Poursuivre ses études :**

Ce CAP permet l'accès à des formations délivrées par les ministères chargés de l'éducation nationale, des affaires sociales, de la santé et de la famille, de l'agriculture, du travail, de l'emploi, de la jeunesse et des sports.

Par exemple : - bac professionnel ASSP
- diplôme d'état Auxiliaire de puéricultrice,

Les qualités requises

- Disponibilité, autonomie, soin et rigueur,
- Maîtrise de soi,
- Capacités relationnelles,
- Aptitude au travail en équipe,
- Sensibilité au milieu sanitaire et social,
- Maturité, tolérance, grande ouverture d'esprit, dynamisme et créativité.



Site de formation :

Les conditions d'admission et la durée de formation

Les candidatures sont ouvertes de février à juillet. Prendre rendez-vous auprès du secrétariat de l'établissement.

Admission : Sur dossier scolaire (niveau scolaire équivalent à la 3^{ème})
Avoir moins de 30 ans et un contrat d'apprentissage (apprentissage ou professionnalisation)

Durée de formation : 2 ans pour les candidats issus de 3^{ème} ou de 2^{nde} générale, technologique ou professionnelle
1 an pour les candidats qui possèdent au moins un diplôme de niveau 3 : CAP, Bac Pro, ..

Autres informations : Contrat d'apprentissage, Hébergement, restauration, transport : contacter nous !

La formation : blocs de compétences et évaluation

La formation du candidat au CAP AEPE associe enseignement général (théorie) et formation professionnelle (pratique). une partie de la formation peut être proposée à distance (FOAD).

L'acquisition des techniques professionnelles occupe plus de la moitié de l'emploi du temps.

Les enseignements professionnels au CFA seront par groupe de 15 apprentis au maximum.

Une partie de la formation professionnelle sera assurée en structure, par le maître d'apprentissage, en lien avec les formateurs du CFA. Un stage «croisé» de 3 semaines dans une structure complémentaire est à prévoir avec son employeur (période comprise dans le temps de formation).



Blocs de compétences		Formation au CFA Par an Volume horaire annuel	Examen			
			Unité	Mode	Durée	Coef
Enseignement professionnel	Accompagner le développement du jeune enfant	240H00	UP1	oral	25 min	7(1)
	Exercer son activité en accueil collectif	70H00	UP2	écrite	1H30	4
	Exercer son activité en accueil individuel	90H00	UP3	Pratique et oral	Maximum 2H	4
		400H00	Totaux enseignement professionnel			15
Enseignement général* (commun à tous les CAP)	• Français • Histoire-géographie • EMC (Enseignement Moral et Civique)	60H00*	UG1	Ponctuel écrit et oral	2H25 (2H + 10mn + 15 mn ⁽²⁾)	3
	• Mathématiques • Sciences Physiques	40H00*	UG2	Ponctuel écrit	1H30	2
	EPS (Education Physique et Sportive)	20H00*	UG3	Ponctuel	/	1
	PSE (Prévention Santé et Environnement)	20H00*	UG4	Ponctuel écrit	1H	1
		140H00	Totaux enseignement général			7
		540H00				22

(1) : dont coefficient 1 pour l'évaluation du chef d'œuvre

(2) : dont 5 mn de préparation pour oral HG-EMC

*Les candidats déjà titulaires d'un diplôme au moins de niveau 3 peuvent être dispensés de l'enseignement général et ne faire la formation que sur un an. Dans ce cas, les heures d'enseignement généraux sont basculées en heures d'enseignement professionnels. Les candidats déjà titulaires de certains diplômes CPJEPS, Titre Assistant de vie, BEPA Services aux personnes, CAPA Services aux personnes et ventes en espace rural, BEP ASSP, mention complémentaire Aide à domicile seront dispenser de certaines unités professionnelles.

Centre de Formations d'Apprentis d'Alzon
11 rue Ste Perpétue 30020 NIMES CEDEX
Tel : 04 66 04 93 00
04 66 04 28 72 (LD)
E-mail : secretariat.cfanimes@dalzon.com

Site de formation :

Lycée polyvalent et CFA d'Alzon
90 chemin des marguilliers - 30300 Beaucaire
Tél. : 04.66.59.21.24
E-mail : secretariat.beaucaire@dalzon.com